

Electricien d'équipement du Bâtiment

RNCP31116 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	255s
Formacode(s)	24066
Code(s) ROME	F1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	02/09/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

226 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 210 à former et organiser l'évaluation et 16 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACCESS PRO	79402757300011	Former et organiser l'évaluation
ADRH MANAGEMENT	81324354000032	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800111	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800160	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former

Liste complète des 226 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp31116-electricien-d-equipement-du-batiment/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le tenant de l'emploi réalise, à partir des plans et schémas de montage, des travaux d'installation électrique en basse tension (courants forts et courants faibles) pour des bâtiments à usage d'habitation et autres. Sensible aux évolutions croissantes de la technicité des équipements électriques dans l'emploi et aux exigences toujours plus fortes des

clients, l'électricien d'équipement effectue des travaux d'installation variés et diversifiés.

Il est amené à réaliser des mises en sécurité de l'installation électrique dans les bâtiments existants.

Il reçoit les instructions de son responsable et peut travailler seul ou en équipe.

Il travaille en coordination avec les autres corps de métier, dans des locaux vides ou occupés par des usagers.

Il se déplace en fonction des chantiers. Les horaires sont réguliers, mais les impératifs de délais peuvent occasionner des dépassements ou changements d'horaires.

Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelle et collective (et, s'il existe, en application d'un plan de prévention).

Pour remplir ses missions, il prépare son matériel, ses outils, ses équipements.

Dans les bâtiments à usage d'habitation, il effectue les vérifications et la mise en service de l'installation réalisée. Il réalise les dépannages de l'installation en cas de dysfonctionnement constaté.

Dans les autres bâtiments, il assiste les vérifications puis la mise en service de l'installation électrique.

L'électricien d'équipement intervient sur les installations de :

- réseaux de distribution d'énergie en basse tension des bâtiments ;
- réseaux de communication des bâtiments ;
- matériels de sûreté (intrusion, incendie, contrôle d'accès) ;
- équipements automatisés et communicants du bâtiment ;
- équipements et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments à usage d'habitation et autres (tel que générateur photovoltaïque, borne de recharge de véhicule électrique, solution de mesure de consommation) ;
- système de commande et protection de moteurs dans les bâtiments.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation.

Réaliser les vérifications et mettre en service l'installation électrique dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation.

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation.

Mettre en sécurité l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants.

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation.

2. Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments

Réaliser l'installation des réseaux de communication d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

Réaliser l'installation des équipements de sûreté et de sécurité d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

Réaliser l'installation des équipements d'automatisme et de confort d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

Réaliser l'installation d'équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

Blocs de compétences

RNCP31116BC01 — Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation.

Réaliser les vérifications et mettre en service l'installation électrique dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation.

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation.

Mettre en sécurité l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants.

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session,

éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)

D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)

Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP31116BC02 — Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser l'installation des réseaux de communication d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

Réaliser l'installation des équipements de sûreté et de sécurité d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

Réaliser l'installation des équipements d'automatisme et de confort d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

Réaliser l'installation d'équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)

D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)

Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- bâtiments d'habitation : maison individuelle et immeuble collectif d'habitation ;
- bâtiments autres :
- bâtiments à usage tertiaire (commerces, bureaux, santé, enseignement, infrastructures collectives destinées aux sports, aux loisirs, cafés/hôtels/restaurants, et établissements destinés à recevoir du public),
- bâtiments à usage artisanal
- bâtiments à usage industriel (en excluant le contrôle commande industriel)

Les entreprises qui emploient des électriciens d'équipement peuvent être :

- les entreprises générales d'électricité ;
- les entreprises spécialisées en installation électrique ;
- les agences de travail intérimaire ;
- les services travaux et entretien de collectivités tels que les hôpitaux, hôtels, grandes surfaces, écoles, municipalités.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- électricien ;
- électricien bâtiment ;
- monteur électricien ;
- installateur électricien ;
- tableautiste en électricité.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Conformément aux articles R. 4544-9 et 4544-10 du Code du travail, l'ensemble des opérations décrites dans cet emploi sont réalisées par un professionnel désigné et habilité par son employeur. Le professionnel réalise les opérations selon les modalités telles que définies par l'article R. 4544-3 du Code du travail. Pour cela, il sera habilité B1 (V), BR, H0.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 066 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 619
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 200 €
Selon la branche	5 400 € – 7 660 €

Prise en charge	Branches concernées
7 200 €	Valeur par défaut · 206 branches
7 660 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNEFP ICGV entreprises de la viande, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
7 320 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 02/09/2023

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP305

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37442

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31116/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	475
Parcours menés à terme	473
Taux d'achèvement	100 %
Période	02/2022 – 08/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	601
Montant total engagé	1 034 043 €
Coût moyen par dossier	1 721 €
Durée moyenne	141 h
Période	01/2020 – 09/2023
France compétences	68 %
France Travail	18 %
Reste à charge titulaire	8 %
Entreprise	5 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.